



N°02
06/05/2020



Animateurs filière

Jessica Rodriguez
FREDON

Nouvelle-Aquitaine

j.rodriguez@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE

ARVALIS

K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : en moyenne au stade production, prêt à planter.

Observations parasitaires

- **Olpidium** : quelques dégâts en développement. A surveiller.
- **Botrytis** : progression de la pression de ce bio-agresseur sur les semis. Plusieurs semis touchés avec des dégâts modérés.
- **Erwinia** : premiers symptômes observés sur quelques secteurs. A surveiller.
- **Sclérotinia** : première apparition sur un secteur.
- **Limaces** : des dégâts faibles à modérés sur quelques semis.
- **Pucerons** : augmentation des foyers de pucerons depuis le dernier BSV avec des dégâts modérés sur les semis.
- **Tipules** : premiers individus observés.

Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** : plusieurs captures enregistrées sur le réseau de piégeage.

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal National Tabac N°02
du 06/05/2020 »**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Stade de la culture

• Semis de référence

Les semis de référence sont au stade production de plant « prêt à planter » (BBCH 1091). Les tabacs sont au premier faucillage sur quelques parcelles de référence, notamment à Milhac (46), Masseube (32) et Sanvensa (12).

Les semis étant au stade de production de plant « prêt à planter » (BBCH 1091) sont ceux de :

- Puch d'Agenais (47)
- Cuzorn (47)
- Amuré (79)
- Denguin (64)
- Isse (51)
- Truchtersheim (67)

Les plants étant au stade croix à 8 feuilles et 1^{er} faucillage ou 2nd faucillage (BBCH 1080) pour :

- Milhac (46) - Saint-Ignat (63)
- Masseube (32) - Sanvensa (12)



Plant de Burley 1^{er} faucillage -
(Crédit Photo : O. VIGOUROUX – TGA)



Plateau de Burley « stade prêt à planter »
(Crédit Photo : O. VIGOUROUX – TGA)

Le développement des plants dépend de la date de semis mais aussi des conditions climatiques. Certaines plantations vont avoir lieu dans les jours qui suivent pour le Puch d'Agenais (47), Cuzorn (47), Denguin (64) en fonction des conditions climatologiques et agronomiques. Dans l'ensemble, les semis sont homogènes, la germination est correcte et les plants sont viables de 80 à 90 %. Pour le secteur d'Amuré (79) on note que les plants faucillés sont de très bonne qualité.

D'une manière générale, l'état sanitaire des plants est satisfaisant. Seules les parcelles d'Isse (51), de Truchtersheim (67) et d'Amuré (79) présentent un début de foyers de **botrytis** et **d'olpidium**. La présence de quelques foyers de pucerons est relevée avec des dégâts dans le secteur d'Isse (51) où l'on note une pression dans la plaine ainsi que sur les plants de betteraves. Certains secteurs révèlent la présence de traces de limaces notamment à Milhac (46), Sanvensa (12) et d'Amuré (79).

• Semis tour de plaine

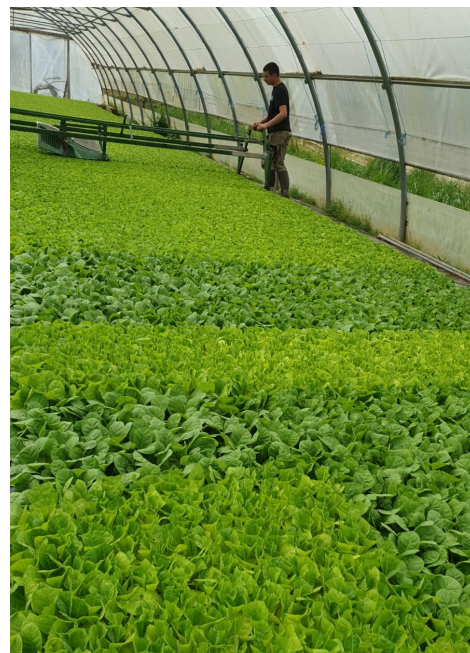
Pour les semis en tour de plaine c'est le stade production de plant « prêt à planter » (BBCH 1091) qui prédomine suivi du stade 8 feuilles vraies et 1^{er} faucillage (BBCH 1080). Dans le secteur de Sénestis (47), on observe plusieurs stades allant du premier traitement des 6 feuilles vraies au stade « prêt à planter » (BBCH 1091). Pour le secteur d'Auvergne (63) on signale plusieurs stades allant du stade 6 feuilles vraies au deuxième faucillage.

Le stade production de plant « prêt à planter » (BBCH 1091) est observé sur les semis suivants :

- Sénestis (47)
- Proissans (24)
- Beaucaire (32)
- Pujo (65)
- Pfettisheim (67)
- Loivre (51)
- Vivonne (86)
- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)

Le stade 8 feuilles vraies et 1^{er} faucillage (BBCH 1080) est observé sur les secteurs suivants :

- Souillac (46)
- Sanvensa (12)



Tabac en cours de faucillage au Puch d'Agenais (47)

(Crédit Photo : O. VIGOUROUX – TGA)



Amas de déchets au stade faucillage

(Crédit Photo : D. SAUREL – Midi Tabac)

Dans l'ensemble, les semis sont homogènes, la germination est correcte et les plants sont viables. Dans les secteurs de Sanvensa (12) et Pujo (65), les plants sont prêts pour la plantation pour la fin de cette semaine. Pour Proissans (24) on note que les plants faucillés sont prêts à être plantés mais il faut attendre que les sols se ressuient afin de débiter les plantations vers le 08 mai. Les premières plantations se feront cette semaine en Corrèze (19) et en milieu de semaine prochaine pour l'Auvergne (63) comme les gelées sont prévues pour les 11, 12 et 13 mai.

Les pluies des 15 derniers jours ont favorisé l'apparition de *botrytis* dans certains semis pour les zones de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) et Pujo (65) où l'on note également la présence de pucerons. Il en va de même pour les secteurs de Vivonne (86), Sénestis (47) et Beaucaire (32) où l'on observe le développement du *botrytis*. Suspicion d'*olpidum* dans quelques secteurs comme Vivonne (86) et Beaucaire (32). Dans la zone de Sanvensa (12), on signale peu de dégâts liés aux criquets qui font encore leur apparition.

Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 10 parcelles de références et sur l'équivalent de plants pour 1128 ha plantés pour les tours de plaine.

Observations parasitaires

Maladies

- **Brûlure racinaire *Olpidium brassicae***

Situation sur le terrain

En parcelle de référence plusieurs secteurs présentent des symptômes d'***Olpidium brassicae*** comme Amuré (79) sur 10 % de ses plants ou encore Truchtersheim (67) sur 5 % des semis. On retrouve la présence de ce bio-agresseur sur 15 % des plants pour le secteur d'Isse (51).

Pour les tours de plaine, des dégâts d'***Olpidium brassicae*** ont été observés sur 60 ha dans le secteur de Loivre (51) avec une fréquence d'attaque de plus de 20 % qui reprend sur 12 ha. Il est également présent sur deux zones à Proissans (24), une première dont on signale sa présence sur 1,3 ha et la seconde on note des dégâts de moins de 20 % sur 2,5 ha. Pour Pfttisheim (67), on le signale sur 65 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 48 ha. Quelques symptômes ont également été aperçus sur 1 ha dans les secteurs de Beaucaire (32) et de Sanvensa (12). On observe également des symptômes sur 3 ha pour le secteur d'Auvergne (63). Pour le secteur de Vivonne (86), on l'observe sur 55 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 15 ha.

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement de l'***Olpidium*** car ce dernier est parfaitement adapté à la vie aquatique et il se généralise rapidement dans les cultures hydroponiques. Il se développe très bien à des températures comprises entre 10°C et 16°C.

- **Pourriture grise *Botrytis cinerea***

Situation sur le terrain

En parcelle de référence on observe quelques symptômes de l'ordre de 1 % pour le secteur l'Isse (51), de 2 % pour celui de Truchtersheim (67) et de 3 % pour le secteur d'Amuré (79).

Des symptômes de ***Botrytis*** ont été observés sur 1 % des plants en tour de plaine dans le secteur de Sanvensa (12) et celui d'Auvergne (63) sur 1 ha et sur 3 ha pour le secteur de Beaucaire (32). Sa légère présence est observée sur 4 ha dans le secteur de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) où il fait de légers dégâts sur 1,3 ha. Par contre, on note des dégâts sur 28 ha pour le secteur de Loivre (51). Ce bio-agresseur est aussi signalé dans le secteur de Sénestis (47) sur 5 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Pour le secteur de Vivonne (86), on observe sa présence sur 48 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 15 ha. Des signalements ont également été effectués à Pfttisheim (67) où sa présence s'étale sur 50 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 28 ha.



Dégâts de botrytis sur plant de tabac (à gauche) et zone critique de botrytis sur tabac Brun (à droite) – (Crédit Photos : O. VIGOUROUX - N. BARRET – Tabac Garonne Adour)

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement du botrytis. Appliquer les mesures prophylactiques et observer attentivement vos semis.

Mesures prophylactiques contre le botrytis :

- Aérer la serre de manière importante ;
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive ;
- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60 % ;
- Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute ;
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie ;
- Eliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment ;
- Eviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

• Pourriture du collet *Erwinia*, *Rhizoctonia*, etc...

La **pourriture molle bactérienne** est une maladie des végétaux causée par différents types de bactéries. Celles-ci sont le plus souvent des espèces de bactéries gram-négatives, comme *Erwinia*, *Pectobacterium* et *Pseudomonas*.

Situation sur le terrain

Pour les parcelles de tour de plaine, on remarque les premiers symptômes d'*Erwinia* pour le secteur de Beaucaire (32) sur 1 ha. On note également sa présence sur 15 ha pour le secteur de Pujo (65).

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement d'*Erwinia*. Appliquer les mesures prophylactiques et observer attentivement vos semis.

• Pourriture blanche *Sclerotinia sclerotiorum*

Situation sur le terrain

C'est la première apparition de la pourriture blanche pour ce début de mois et l'on note sa présence sur 1 ha pour le secteur de Sanvensa (12).

Stade de la culture

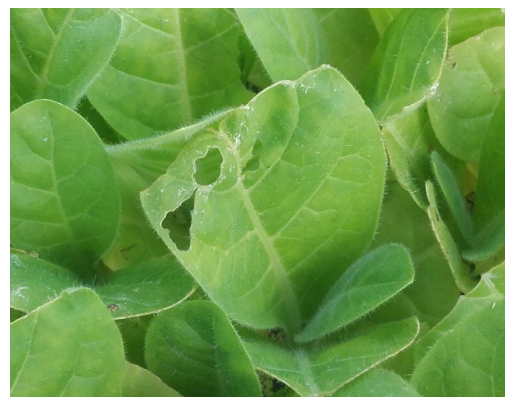
Ravageurs

• Limaces

Situation sur le terrain

En semis de référence, quelques traces **de limaces** sont relevées dans les secteurs de Milhac (46), d'Amuré (79) et de Sanvensa (12).

En tour de plaine on observe la faible présence de limaces sur quelques hectares pour les secteurs de Sanvensa (12), Milhac (46), Beaucaire (32) et Proissans (24). La présence de traces de **limaces** sur 65 ha a permis de relever quelques attaques d'une fréquence de moins de 20 % dans le secteur de Vivonne (86) sur 25 ha. Pour le secteur d'Auvergne (63) entre 5 à 20 % des pieds de tabacs sont touchés sur 14 ha.



Dégâts de limaces sur semis

(Crédit Photo : D. SAUREL – Midi Tabac)

Evaluation du risque :

Malgré la rareté des dégâts de limaces observés actuellement, la vigilance et la surveillance de vos bacs sont de mise.

Mesures prophylactiques contre les limaces :

- Nettoyer les abords des serres et des bacs ;
- Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).

- **Pucerons *Myzus persicae***

Situation sur le terrain

En parcelle de référence des foyers de **pucerons** ont été relevés de l'ordre de 2 % dans le secteur d'Isse (51) et de 5 % dans le secteur d'Amuré (79).

Pour le tour de plaine ils sont beaucoup plus présents notamment sur le secteur du Loivre (51) avec des symptômes visibles sur 40 ha. Les foyers de pucerons sont également très présents sur 20 ha dans les secteurs de Pujo (65) et Pfettisheim (67) où sur ce même secteur on signale une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 20 ha. Pour le secteur de Vivonne (86) on note leur présence sur 26 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 12 ha. Pour trois secteurs, on observe une présence et des dégâts très faibles notamment pour Saint-Sylvestre-sur-Lot (47), Proissans (24) et Sanvensa (12).

Evaluation du risque :

La pression des pucerons sur les semis a légèrement augmenté depuis le dernier BSV. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.



Pucerons sur semis

Photo : N. BARRET – TGA

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont les observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

- **Tipules *Tipula paludosa***

Situation sur le terrain

En tour de plaine, des **tipules** ont été observées dans la zone de Pfettisheim (67) sur 9 ha. Pour le secteur du Loivre (51) on observe de nombreux vols de tipules dans les serres de production de plants et on signale leur présence sur 35 ha.

Réseau de piégeage

Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale plusieurs captures de papillons dont un **d'*Agrotis epsilon*** relevé dans le secteur d'Amuré (79) et 4 relevés sur le secteur de Saint-Ignat (63). Pour les relevés d'***Agrotis segetum***, on observe 8 captures sur le secteur de Saint-Ignat (63).

Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Il est encore trop tôt pour mettre en place une gestion de risques liés aux noctuelles terricoles.



Tabac Burley en cour de faucillage au Puch d'Agenais (47)
(Crédit Photo : O. VIGOUROUX – TGA)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes : ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative CT2F

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".